REÇU EN PREFECTURE
le 20/09/2022
Application agréée E-legalite.com
99_DE-095-478317860-20220919-DELIB_28_22

Délibération du Bureau du Conseil d'Administration n° 28-22
Séance du lundi 19 septembre 2022

Rendue exécutoire

Le Bureau de Val d'Oise Habitat s'est tenu le 19 septembre 2022 à 14h00, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

PRÉSENTS :

Mme Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
M. Patrick BAQUIN	Administrateur
Mme Sabrina ECARD	Administratrice
Mme Agnès RAFAITIN	Administratrice
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur

5 présents

ABSENTS/ EXCUSES ayant donné pouvoir :

M. Xavier HAQUIN	Vice-président, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Christine CAVECCHI
M. Christophe NOELETTE	Administrateur

2 absents / excusés ayant donné pouvoir

Services internes VOH :

Mme Séverine LEPLUS, M. CAVITTE, M. CLAUDE, M. CARMIER, Mme POINLANE.

Direction/Service : Direction Générale Adjointe du Patrimoine - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Objet : Argenteuil - Opération de réhabilitation de 88 logements square Jean de la Fontaine. 2ème tranche de travaux retirée du programme d'acquisition-amélioration agréé.

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 44-18 du 27 juin 2018 autorisant l'engagement de la tranche 2 de travaux d'amélioration de l'opération d'acquisition-amélioration de 88 logements square Jean de la Fontaine à Argenteuil ;
Vu le rapport présenté au Bureau du 19 septembre 2022 relatif à l'objet susvisé ;

REÇU EN PREFECTURE
le 20/09/2022
Application agréée E-legalite.com
99_DE-095-478317860-20220919-DELIB_28_22

Le Bureau, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la modification du plan de financement définitif de l'opération d'acquisition-amélioration de 88 logements square Jean de la Fontaine à Argenteuil pour un prix de revient définitif de 9 193 003 € TTC;

- **AUTORISE** la migration de la tranche 2 de travaux d'amélioration de l'opération d'acquisition-amélioration de 88 logements square Jean de la Fontaine à Argenteuil vers une opération de réhabilitation de 88 logements square Jean de la Fontaine à Argenteuil pour un prix de revient prévisionnel de 2 535 454 € HT, soit 2 789 000 € TTC ;

- **AUTORISE** la Directrice générale ou son représentant dans le cadre des délégations en vigueur à lancer et signer tous actes, à engager les dépenses nécessaires, à rechercher, solliciter et négocier le maximum de subventions, à contracter tous les prêts nécessaires, à engager des fonds propres à hauteur maximum de 6 % du prix de revient.

Approuvé à l'unanimité

Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente

Marie-Christine CAVECCHI